



Listen to this article

Matthieu 7: 24-29

« *Et qu'est-ce que l'Eternel recherche de ta part, sinon que tu fasses ce qui est droit, que tu aimes la bonté, et que tu marches humblement avec ton Dieu ?* » — Michée 6: 8, Darby.

Jésus s'efforçait de bien faire comprendre à Ses auditeurs qu'il ne leur suffisait pas d'entendre que le royaume de Dieu arrivait et qu'il apporterait des bénédictions au monde. Il ne leur suffisait pas de savoir qu'une classe devant former le Royaume était appelée du monde pour devenir héritière de ce Royaume avec le Messie. Une activité serait exigée d'eux s'ils voulaient parvenir à la réalisation de ce grand privilège que Dieu leur avait accordé. « *Montre-moi ta foi sans les œuvres, et moi, je te montrerai la foi par mes œuvres* », écrivit St. Jacques (2: 18). Ce n'est pas que nous devons parvenir au Royaume par nos œuvres; car, imparfaits du fait de la chute adamique, nous sommes incapables d'accomplir des œuvres parfaites, acceptables par Dieu. Ce sera notre foi en Dieu et au Seigneur Jésus qui nous assurera la victoire, si nous l'obtenons; mais la victoire ne sera accordée qu'à ceux-là seuls qui travailleront à leur salut avec crainte et tremblement, et du mieux de leurs possibilités. Dieu opérera en eux et, par Christ, les rendra vainqueurs, et même plus que vainqueurs.

Jésus déclara dans une illustration, une parabole, que ceux qui ont entendu Son message et y ont obéi, seraient semblables à un homme avisé qui a bâti sa maison sur le roc. La pluie est tombée et n'a pas emporté les fondations de cette maison ni ne l'a endommagée d'aucune manière. Les tempêtes de la vie surgiront, c'est certain; et la mort, cet instant critique de la vie, arrivera aussi, c'est certain. Au milieu de ces épreuves, conserveront le calme, la confiance, et se sentiront en sécurité ceux qui auront accepté l'arrangement prévu par l'Eternel à leur égard, et qui auront marché sur les traces de Jésus autant qu'ils l'auront pu. Pour eux, la mort sera un simple transfert de la condition terrestre à la condition céleste ; par la puissance à l'œuvre à la Première Résurrection, ils seront «changés, en un instant, en un clin d'œil », car « *la chair et le sang ne peuvent hériter le royaume de*

Dieu » (1 Cor. 15: 50-52). La foi et la confiance, bâties sur les promesses de Dieu, ne leur feront jamais défaut. Une couronne de vie leur est réservée, que le Seigneur, le juste Juge, leur donnera en ce jour-là. — 2 Tim. 4: 8.

D'un autre côté, nombreux devaient être ceux, comme le fait comprendre Jésus, qui après avoir entendu Ses paroles et les avoir beaucoup appréciées, ne se conformeraient pas aux conditions voulues pour obtenir les privilèges se rapportant au Royaume et offerts par Lui. Des coutumes, des habitudes, l'amour des plaisirs, l'amour des aises devaient les empêcher, soit d'effectuer l'entière et tout à fait opportune consécration à Dieu, soit de mener à bien ce dessein. Ceux-là ont pu, dans une certaine mesure, nourrir les espérances propres au Royaume et y puiser un encouragement, mais ces espérances ne se réaliseront jamais parce qu'ils ne se sont jamais conformés aux conditions requises. Ils n'ont pas bâti leur foi sur le véritable fondement. Certains parmi eux ont peut-être bâti sur la Loi, et se sont imaginés qu'ils pouvaient se recommander à Dieu en raison d'efforts personnels déployés sans égard à l'imputation du mérite de Christ. Ils se sont grandement mépris. La mort de notre Seigneur constitue le prix de notre rachat, et Sa comparution en gloire, comme Avocat agissant pour nous, a pour but de réparer nos fautes involontaires.

Un jour d'épreuves sévères les surprendra, à coup sûr; et leur édifice de foi, manquant d'un fondement convenable, s'écroulera. Ils souffriront la perte de toutes leurs espérances. Cela ne signifie pas, cependant, comme beaucoup d'entre nous le supposèrent jadis, qu'ils iront aux tourments éternels. Il est manifeste en effet que presque tous les Chrétiens, égarés par les credo provenant des Ages des ténèbres, lisent dans la Parole de Dieu un grand nombre de choses qu'elle ne contient pas du tout.

Comparez la parabole de St. Paul

L'Apôtre Paul se sert d'une illustration similaire quand il dit: « *Personne ne peut poser un autre fondement que celui qui a été posé, savoir Jésus-Christ* ». « *Mais que chacun prenne garde à la manière dont il bâtit dessus* »; car le jour qui vient éprouvera l'œuvre de chacun et fera connaître ce qu'elle est. Ceux qui bâtissent avec l'or, l'argent et les pierres précieuses de la Vérité divine, développant leur foi et leur caractère en accord avec les exigences et l'arrangement divins, ne souffriront aucune perte dans le grand jour d'épreuves se situant à la fin de cet Age. Mais ceux qui bâtissent avec le bois, le foin et le chaume de la tradition humaine et du contentement de soi verront se consumer tout leur

édifice de foi; le feu de ce jour en effet éprouvera l'œuvre de chacun et montrera de quelle sorte elle est. — 1 Cor. 3:10, 15.

L'Apôtre nous informe cependant que seront sauvés, mais comme au travers du feu, ceux-là mêmes qui subiront la perte de leur édifice de foi, s'ils ont bâti sur Christ. Ils formeront ce que l'on désigne parfois sous l'expression : la classe de la tribulation, décrite en Apocalypse 7: 14-17: « *Ce sont ceux qui viennent de la grande tribulation; ils ont lavé leurs robes, et ils les ont blanchies dans le sang de l'agneau. C'est pour cela qu'ils sont devant le trône de Dieu, et le servent jour et nuit dans son temple.* » Ils recevront de Dieu diverses bénédictions, en rapport avec l'obéissance, la fidélité et la foi qu'ils auront démontrées.

La classe qui, comme le mentionne l'Apôtre, bâtit avec « de l'or, de l'argent et des pierres précieuses » constituera un petit troupeau, une sacrificature royale, dont les membres seront assis sur le trône, portant des couronnes; ils seront héritiers du Royaume, avec Jésus. Mais ceux qui bâtissent sur le roc sans employer les matériaux convenables, bien qu'ils doivent être sauvés comme au travers du feu, formeront la classe de la Grande Multitude; ils seront les Lévites antitypiques qui, au lieu d'être assis sur le trône, serviront devant le trône ceux qui seront assis sur le trône; au lieu de porter des couronnes, ils recevront des palmes, signes de victoire d'un ordre inférieur. La classe sacerdotale constituera le temple antitypique de Dieu. La classe des Lévites, la Grande Multitude, servira Dieu en et par cette classe du temple.

Le salut accordé à ces deux classes n'est pas tout le salut que Dieu s'est proposé d'accorder. Ces deux classes se composent simplement des Engendrés de l'Esprit de cet Age de l'Évangile. Les Anciens Dignes doivent constituer une autre classe de ceux qui obtiendront le salut; le leur sera la perfection terrestre et l'honneur d'être établis princes sur toute la terre, représentants glorieux de l'invisible, spirituelle et céleste classe du Royaume. Suivra enfin la bénédiction de toutes les familles de la terre, de tous ceux qui manifesteront de bonnes dispositions de cœur et l'obéissance requise durant les mille ans du règne Messianique. Ceux-là, graduellement, par une puissance de résurrection, seront relevés du péché et de la dégradation et ramenés à tout ce qui fut perdu en Adam et racheté par le précieux Sang de Christ. D'un autre côté, seront détruits en mourant de la Seconde Mort, au bout d'une certaine période qui leur sera accordée pour leur donner la possibilité de s'amender, tous ceux qui, intelligemment, volontairement, s'opposeront à Dieu et à la justice, qu'ils appartiennent à la classe des Engendrés de l'Esprit actuellement à l'épreuve,

ou à celle qui sera à l'épreuve durant la période du règne du Messie. *«L'Eternel... détruit tous les méchants.»* — Ps. 145: 20.

Les gens étaient dans l'étonnement

Rien d'étonnant que les gens fussent dans l'étonnement après avoir entendu de telles doctrines proclamées par Jésus, même s'ils ne les comprenaient qu'imparfaitement; on ne pouvait en effet les comprendre parfaitement que sous l'influence éclairante du Saint Esprit qui n'était pas encore donné parce que Jésus n'était pas encore glorifié (Jean 7: 39). Les enseignements de Jésus étaient prêchés avec une certitude qui tranchait entièrement avec les divers tâtonnements et spéculations des Scribes. Il en est toujours ainsi de la Vérité. Là où il y a confusion et mysticisme, nous pouvons être certains que là se trouvent l'erreur et l'ignorance. D'où la nécessité, pour tous ceux qui prêchent Christ, de posséder l'onction, l'ordination pour prêcher, que Dieu seul accorde par l'engendrement du Saint Esprit.

Notre texte d'or

« Et qu'est-ce que l'Eternel recherche de ta part, sinon que tu fasses ce qui est droit, que tu aimes la bonté, et que tu marches humblement avec ton Dieu ? » Mais, pourra-t-on dire au premier abord, cette exigence diffère de ce que l'Eternel demande de nous. Rien dans ce verset ne dit que pour devenir héritier du Royaume, il faut se charger de sa croix, renoncer à soi-même et suivre les traces de Jésus dans la voie du sacrifice.

C'est vrai. Mais remarquons qu'une exigence est une chose, et qu'un privilège en est une autre. Dieu n'exige pas le sacrifice. Ce qu'Il demande, c'est la fidélité et l'obéissance, mais non le sacrifice. Tout ce qui provient du sacrifice va au-delà de ce que requiert la Loi divine. Ainsi, dans le cas de Jésus, la Loi divine ne pouvait exiger de Lui plus que l'obéissance à ses clauses, savoir aimer Dieu de tout Son cœur, de toute Sa pensée, de toute Son âme et de toute Sa force, et aimer Son prochain comme Soi-même. Mais ce commandement ne pouvait-il être observé dans sa totalité par Jésus, sans qu'Il eût besoin de sacrifier Sa vie? Assurément, il le pouvait! C'est pourquoi, comme le montrent les Ecritures, quand Jésus se présenta au Jourdain, Il consacra tout ce qu'Il avait pour effectuer la volonté du Père, même jusqu'à mourir, et non pas simplement pour observer la Loi. Son plaisir était d'effectuer la volonté du Père, au-delà même de ce que le Père demandait dans la Loi (Héb. 10 : 5-7). Et il faut qu'il en soit ainsi de tous ceux qui veulent devenir d'agréables disciples de Jésus et

parvenir avec Lui à l'honneur, à la gloire et à l'immortalité sur le plan céleste.

Le Prophète Michée s'adressait à des Juifs, et son message était transmis du point de vue de la Loi. Il encourageait les Juifs à faire leur possible pour satisfaire les exigences de celle-ci. Nous savons cependant qu'aucun Juif n'accomplit jamais la Loi dans sa totalité, à l'exception de Jésus, parce que tous, Lui excepté, étaient déchus, imparfaits. Jésus seul était « *saint, innocent, sans tache, séparé des pécheurs* » (Héb. 7: 26).

Durant le Royaume Millénaire du Messie, cette même Loi de Dieu, donnée aux Juifs par Moïse, sera transmise à tout le genre humain par le Messie. Ce qui sera demandé des hommes, ce sera de pratiquer la justice, d'aimer la bonté et de marcher humblement avec Dieu. La raison pour laquelle le ministère de cette Loi, dont s'occupera le Messie, sera un succès, tandis que celui de Moïse fut un échec — dans la mesure où il s'agissait d'amener le peuple à la perfection — c'est que le Royaume du Messie sera pleinement préparé et aura toute autorité pour accorder le pardon aux pécheurs, et pour les aider à se relever de leurs imperfections et à revenir à l'image et à la ressemblance divines représentées à l'origine en Adam.

Le privilège et le droit de pardonner ainsi les péchés, et de relever le pécheur de la dégradation appartient au Messie, en raison du sacrifice pour les péchés qu'Il acheva au Calvaire. Le droit à la vie qu'Il déposa là en sacrifice, sans le perdre, Il l'accordera au genre humain au cours du Millénium. Seuls les pécheurs volontaires périront alors de la Seconde Mort.

W.T. 5407 — C.T.R. 1914